

NOUVELLES ETRANGERES

Le gouvernement anglais envoie des renforts de troupes en Irlande; mais il y envoie aussi des secours et des vivres.

La frégate Madagascar, de 44 canons, est arrivée de Plymouth à Cork, après avoir été armée en flûte. Elle y charge du maïs et d'autres provisions, et on la renverra bientôt dans le Shannon jusqu'à l'île de Foynes (à vingt milles de Limerick), où elle stationnera comme entrepôt de provisions pour le district; c'est un bâtiment de plus de onze cents tonneaux, et, pour le rendre plus spacieux et plus commode, on doit lui enlever ses mâts et son gréement. C'est à ce vaisseau que le Sunflower et autres steamers viendront s'approvisionner avant de remonter le Shannon. Le gouvernement a ordonné d'armer en flûtes, à l'instar du Madagascar, deux autres navires de guerre, l'Andromède, de 44 canons et 1,200 tonneaux, et l'Indraque de 26 canons et 700 tonneaux. Le gouvernement et l'armateur ont de plus arrêté les dispositions nécessaires pour mettre en activité la manufacture royale de vivres de William à Plymouth pour la mouture du maïs et la confection du biscuit.

Les distributions se feront sous la direction du comité de soulagement.

On ne se borne pas aux secours en nature, on envoie aussi de l'argent. Le steamer Cornet a été envoyé avec du numéraire. Ce bâtiment, arrivé à Cork, après y avoir remis une partie de son chargement en espèces à la succursale de la banque d'Irlande, est parti samedi de Cork pour Tralee, Limerick, Galway, Westport et Sligo, distribuant le reste de l'argent à toutes les autres succursales de la banque d'Irlande, pour venir aux secours des habitants nécessiteux.

Dans l'assemblée semestrielle de la banque d'Angleterre, il a été annoncé que le dividende serait de 3 1/2 p. c. En vain quelques membres ont fait observer que l'état de la caisse permettait un dividende de 4 p. c. et que la banque, au lieu de travailler pour la prospérité, ferait mieux de faire participer les actionnaires actuels aux bénéfices, dans une plus forte proportion; la demande a été rejetée. Il a été déclaré que la banque avait versé au trésor 30,000 liv. sterl. (750,000 fr.) pour la taxe du revenu. Le reliquat au balance est en ce moment de 3,859,752 liv. sterl. (près de 100 millions de francs).

Le jeune prince de Montfort, deuxième fils de Jérôme Bonaparte et veuve du roi de Wurtemberg, est arrivé samedi dernier à Londres. Il s'est rendu sur le champ à Bath, où il se propose de visiter son cousin le prince Napoléon-Louis. On sait que par la mort de Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande, le premier représentant de la famille impériale, est maintenant l'ex-prisonnier de Ham, le prince Napoléon-Louis.

Nous lisons dans l'Indépendance de Bruxelles:

« Les nouvelles de la Pologne sont très peu satisfaisantes. La récolte y est médiocre et les dernières inondations ont occasionné de grands ravages dans beaucoup de localités. Les mesures prises par le gouvernement russe pour l'abolition et le rachat des corvées, ont produit une sorte de stupeur parmi les nobles et une sorte d'allégresse parmi les paysans, qui se sont mis à convoiter les espérances les plus exagérées et les plus irréalisables. Il a fallu que le gouvernement les rappelât à la réalité, car ils se croyaient déjà délivrés de toute obligation envers leurs seigneurs. Le gouvernement est intervenu à temps pour prévenir de graves excès. »

Sous la date des frontières de Pologne, la Gazette d'Innsbruck rapporte ce fait assez étrange:

« On dit que tout récemment un certain comte Zieliński, s'est présenté chez l'ambassadeur de Russie à Berlin, et lui a dit qu'il était chargé par la noblesse de la Gallicie et par le comte de l'émigration polonaise, de l'invenir à remettre à S. M. l'empereur, une adresse priant S. M. de vouloir bien se charger de la nationalité polonaise, et réunir tous les Polonais sous l'aigle russe. Il aurait en même temps remis à l'ambassadeur les conditions de cette soumission. M. de Meyendorff s'empressa de faire un rapport à S. M. l'empereur, qui ne tarda pas à faire connaître ses sentiments. S. M. repoussa énergiquement cette proposition, et déclara que jamais elle ne transigerait avec la révolution, et qu'elle n'encouragerait jamais les tendances révolutionnaires, en quelque lieu qu'elles vinssent à se montrer. En même temps, on fit de Saint-Petersbourg les communications les plus amicales sur cette affaire, tant à Berlin qu'à Vienne. »

Le 20 Sept. vers six heures, une jeune femme décomant vint se jeter dans la Tamise, à Chelsea. Un jeune ouvrier, nommé Payne, se précipita dans la rivière et réussit à la saisir; mais elle se défendit avec tant de persistance que Payne fut obligé de lâcher sa proie qui ne tarda pas à disparaître. Le jeune homme fit alors tous ses efforts pour regagner le rivage, mais épuisé par une longue lutte, il ne put y atteindre, et périt victime de son dévouement.

Nous apprenons d'une manière certaine que Cabrera vient de partir de Southampton pour Gibraltar, par un des paquebots de la compagnie péninsulaire, sous un nom supposé. Quant au comte de Montemolin, il est toujours à Londres, cherchant sans doute à conclure l'emprunt dont on a parlé. Mais il ne paraît pas qu'il soit près de réussir.

Le 25 Sept. la statue équestre du duc de Wellington, par M. Wyatt, a été transportée des ateliers de l'artiste à Hyde-park-corner, sur un immense chariot, traîné par 29 chevaux de première force fournis par M. Goding, brasseur. Le trajet a duré environ une heure et demie, et

a été exécuté sans le moindre accident. S. A. R. le prince Georges et un cercle nombreux de dames étaient au balcon de M. Wyatt. La balcons de Lord Wellington, placé en face de l'arc de triomphe, était occupé par des personnes du plus haut rang, parmi lesquelles se trouvaient la Reine douairière, S. A. R. la princesse de Prusse, leurs A. R. le duc et la duchesse de Cambridge, le grand duc et la grande duchesse de Mecklenbourg-Strelitz, etc. etc. Les travaux d'élevation et de pose n'ont commencé que mercredi matin, et ont été terminés jeudi soir.

Il vient de se produire dans la science un fait bizarre et singulier qui permettra peut-être à chacun de transformer son bonnet de coton en un instrument terrible de destruction. M. Schenbier vient de présenter à l'Académie des sciences de la poudre de coton ayant de très fortes facultés fulminantes.

La bijouterie fine, à Paris, a atteint aujourd'hui des proportions immenses. On estime que la quantité d'or et d'argent qui est maintenant, chaque année, convertie en bijouterie et orfèvrerie, dans la capitale, équivaut à une masse métallique grosse comme la colonne vendôme. L'exportation de la bijouterie et de l'orfèvrerie française n'a jamais, dans aucun temps, atteint le chiffre actuel. Il y a journalièrement, à la Monnaie, 55 à 60 ouvriers occupés uniquement à poinçonner les bijoux qui sont fabriqués.

Galvani et Volta ne se doutaient guère que leur admirable découverte deviendrait un jour la terreur des voleurs américains. Rien n'est plus vrai cependant. Grâce au télégraphe électrique, un malfaiteur se trouve dérangé sur toutes les routes par la nouvelle de son méfait, et se rencontre, en arrivant dans une ville, en face d'un respectable policeman qui lui met la main sur le collet. C'est ainsi qu'on a arrêté, à bord d'un bateau à vapeur de Philadelphie, une femme qui avait volé son maître à Baltimore, et qui, certes, se croyait hors d'atteinte.

Russie.—Des renforts considérables doivent bientôt être envoyés à l'armée du Caucase. Comme la saison est trop avancée pour tenter une nouvelle campagne cette année-ci, il est plus probable que ces renforts sont uniquement destinés pour les forts et autres garnisons du littoral de la mer Noire, du Daghestan et du Kouban. L'hiver est la saison que les montagnards, et surtout les Circassiens, choisissent ordinairement pour reprendre l'offensive; car alors les communications entre les forts russes et le quartier-général de l'armée, étant entièrement coupées ou très-difficiles, ils ont plus de chances d'obtenir des avantages partiels.

Des indices positifs font penser que le chef Schamyl veut tenter un coup décisif contre les forts de la mer Noire.

Un événement bien triste affligeait dernièrement une famille de la rue des Saints-pères, au moment même où elle se disposait à se livrer à toutes les joies d'une nocce. La femme G., mariée sa fille avec un jeune ouvrier chocolatier. Mais il paraît que le mari en secondes noces de la femme G., voyant cette union d'un mauvais œil. Il disait au jeune homme ne rendant pas sa belle-fille heureuse, et qu'il avait des relations compatibles avec une femme dont les fémuriers donnaient en face du domicile des époux G... En conséquence de cette répulsion, il faisait toujours au prétendu un accueil désagréable que celui-ci ne pouvait expliquer. Cependant les préparatifs allaient leur train, et le jour de la cérémonie était fixé, malgré les menaces du sieur G., qui prétendait qu'une catastrophe empêcherait le mariage. Cette funeste prédiction s'est accomplie. Au moment où parents et témoins se réunissaient, le beau-père de la future s'arma d'un couteau qu'il se plongea deux fois dans la poitrine. Heureusement sa femme arriva son bras prêt à recueillir, et l'on espère que ses blessures ne seront pas mortelles. Ce tragique événement a suspendu la célébration du mariage.

Encore une légion pour ces jeunes gens de province qui abandonnent leurs parents, leur pays, et s'en vont à Paris, pour venir poursuivre à Paris leurs illusions de la gloire littéraire.

Charles Duchesneau, après avoir fini ses études, est arrivé dans la capitale, plein d'espoir. Il avait fait des vers dans le journal de son département; il avait reçu des lettres d'encouragement de quelques-uns de nos grands hommes, trop prodigés de ces épanchements. Il croyait que toutes les portes allaient lui être ouvertes; il se voyait applaudir par la foule. Il se mit à l'œuvre; de dures épreuves ne le rebutèrent pas. Mais il se trouva bientôt au bout de ses ressources. Le directeur de la Patrie, et hier il s'est donné la mort par la strangulation, dans la petite mansarde qu'il occupait rue des Miroirs-Solenne.

On a trouvé sur sa table de travail, une lettre touchante, qu'il écrivait à sa mère, pour lui demander pardon d'avoir attendu à ses jours, et le manuscrit d'un drame, avec cette inscription: « Au rédacteur en chef de la Patrie, journal dont la critique est énergique et impartiale. » (Le Droit.)

Les feuilles de la Suisse allemande rapportent qu'une femme, plus que centenaire, demeurant dans le canton d'Argovie, se préparait à aller chercher fortune en Amérique. Le fait est exact, et les habitants du Havre, chez qui cette femme a excité une vive curiosité, ont pu s'en assurer. Elle est partie hier pour la Nouvelle-Orléans, sur le navire américain Sincora.

Une grave et horrible affaire s'instruit en ce moment devant M. le juge-de-peace d'Elven. Le 17 de ce mois, un sabotier demeurant au village de Saint-Christophe, a tiré sur sa femme deux coups de pistolet et l'a frappée de deux balles dans le dos. S'il faut en croire la rumeur

publique, cet acte de criminelle violence aurait été causé par les reproches que la femme du sabotier adressait à son mari, à propos de la disparition de leurs deux enfants. La victime de cette tentative de meurtre n'a pas succombé, et les balles dont elle a été atteinte ont dû être extraites par un homme de l'art. Quant aux enfants, des recherches ont été faites pour les retrouver, et on les a découverts, dit-on, enterrés dans un champ. Quelle est la cause de cette double mort, si mystérieuse, c'est ce que l' instruction révélera probablement. Le sabotier de Saint-Christophe a été arrêté. On a saisi à son domicile un fusil, deux pistolets, un sabre et un poignard.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 30 OCTOBRE, 1846.

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Le télégraphe électrique est bien, sans contradiction, la plus merveilleuse découverte des temps modernes. La gloire du chemin de fer a pâti devant ce nouveau miracle de la science et les peuples civilisés qui, il y a vingt ans, s'exaltaient sur les prodiges de la vapeur, sont ébahis d'admiration, devant le fil de métal, à qui le génie de Galvani et de Volta a donné la vie et la parole.

Il y a quelques jours, un jeune Américain, apporta à Montréal un des télégraphes, qui avait servi à la ligne de Boston et de New-York; il en fit l'exhibition et nous eûmes le bonheur d'en être témoin.

Faut-il le dire, à la honte de notre ville et de nos habitants pour voir la plus grande chose de l'époque, la plus utile, celle qui promet les plus importants résultats pour la civilisation moderne, il y avait à chaque séance qu'elle donnait le télégraphe électrique, cinq ou six raisons!

Il faut croire, pour l'honneur de gens qui se targuent d'intelligence, d'industrie et d'esprit d'entreprise, que le public de Montréal a cru que c'était un tour, un charade, un Yankee trick enfin; il n'y a pas moyen d'expliquer autrement une pareille indifférence pour un objet aussi intéressant. Notre curiosité a été pleinement satisfaite, à l'endroit du télégraphe électrique. La machine est simple, et peu compliquée et à la voir on ne peut deviner tout ce que sa découverte a de compter de travaux à ceux qui l'ont faite.

La description de cette merveille est inutile; les savants la comprennent et ceux qui ne le sont pas, ne la comprennent qu'en la voyant fonctionner et recevant les explications nécessaires. A ceux là nous dirons seulement que le nouveau mode de communication nous offre le moyen de correspondre avec une vitesse presque égale à la parole à des distances énormes. Ainsi on communique à cent lieues deux cent lettres, presque instantanément. Vous voyez, par exemple, au bout du télégraphe à Boston et au même instant, on lit vos signes à New-York à Buffalo! ou vous voyez conduire le fil! Qui songe aux ressources et aux avantages de ce moyen pour les affaires, les rapports sociaux et les relations de familles, qu'on s'arrête un instant à considérer combien la civilisation va profiter de ses résultats, et on ne trouvera pas étrange l'enthousiasme, qui accueille de tous les pays l'établissement de ses voies télégraphiques.

Pourtant elles sont devenues nécessaires, car, il existe un certain rapport, une certaine dépendance entre les communications intellectuelles et les communications matérielles. La transmission de la pensée exige des moyens d'autant plus prompts que le transport de la matière devient lui-même plus rapide. Les communications matérielles réalisant un progrès immense par la construction des chemins de fer, il faut que les communications intellectuelles éprouvent un progrès en quelque sorte parallèle. En d'autres termes, l'emploi du télégraphe électrique pour le transport de la pensée, doit correspondre, dans le système général des communications, à l'emploi des chemins de fer pour le transport des hommes et des choses.

Tous les pays, qui sont en possession de chemins de fer, s'efforcent d'y adapter un système de télégraphes électriques et pour cela suspendent les fils de métal au-dessus des rails. L'Angleterre et la Belgique, ont déjà plusieurs voies de télégraphes électriques. En France, on bavarda au lieu de les établir, mais la presse commença à jeter les hauts cris et ça vint.

C'est aux États-Unis qu'il faut aller, pour rencontrer partout sur toutes les routes, avec profusion, des lignes de télégraphes électriques; les Américains ont même à faire en un ou deux ans, sans tarder, ce que les autres peuples mettent dix, vingt ans à accomplir; aussi se sont mis à l'œuvre et maintenant il existe des télégraphes électriques entre toutes les grandes villes de l'Union. Comme toutes ces villes sont reliées par des chemins de fer, l'admirable découverte des télégraphes électriques a reçu promptement une application générale. Aujourd'hui, ce mode de correspondance, aussi prompt que la pensée, existe dans les États Américains sur une échelle immense. Des lignes de cinquante, de cent lieues et d'avantage, ont reçu le télégraphe électrique.

C'est de Washington, la capitale des États-Unis et le siège du congrès, qui partent la plupart des lignes télégraphiques qui vont rayonner jusqu'aux extrémités les plus éloignées. Les débats du congrès sont ainsi connus, non pas en résumé, mais textuellement dans toutes les parties de l'immense territoire américain, au moment même où ils ont lieu. En effet les feuilles publiques les recueillent sans difficulté, le télégraphe électrique étant à la disposition de simples citoyens comme du gouvernement lui-même. Chacun, moyennant une rétribution modérée, peut se servir du télégraphe pour ses affaires, ses intérêts ou ses affections. Il est résulté de là un véritable déclassement dans la presse périodique. Jusqu'ici quelques journaux opulents décernaient leurs confrères moins riches, ayant seuls les ressources nécessaires pour entretenir au loin des correspondants et se procurer les nouvelles avant les autres. Aujourd'hui cette inégalité n'existe plus: le plus mince journal, en

faisant une dépense modique, peut se procurer, par le télégraphe électrique, les nouvelles les plus précieuses et avec la même promptitude que les journaux les plus riches.

Ci-suit la statistique des télégraphes électriques établis aux États Unis:—

Table with 2 columns: Line name and distance in miles. Includes D'Albany à Buffalo (350), New-York à Boston (220), New-York à Albany (150), New-York à Washington (230), Washington à Baltimore (40), Baltimore à Philadelphie (97), Philadelphie à New-York (88), New-York à New-Haven (51), New-Haven à Hartford (30), Hartford à Springfield (20), Springfield à Boston (98), Albany à Rochester (252).

Total 1659 milles.

Comme on peut le voir par cette statistique, une ligne télégraphique continue existe de Boston à Buffalo, 720 milles de long! De Buffalo à Toronto une ligne sera en opération le 1er Janvier prochain. Alors à Toronto, on aura les nouvelles d'Angleterre 24 à 48 heures plus tôt qu'à Montréal. A l'arrivée de cette maille du 4 octobre les nouvelles parvinrent en Haut Canada, en un temps qu'à Montréal. En présence de ces faits, qu'on fait les marchands et habitants de Montréal! ils ont refusé à une misérable somme de £500 à £600 pour établir une ligne de Montréal à Burlington aujourd'hui ils s'agitent un peu à la pensée que les marchands du Haut Canada, connaissent le prix de la fleur en Angleterre, avant eux; il est grand temps d'y penser. C'est le cas de dire; " mieux tard que jamais."

L'OPPOSITION A LA LOI D'ÉDUCATION. — LE TRIMVIRAT PAPINEAU. — CRESSÉ ET VON-DENVELDEN.

Le public canadien a vu depuis quelque temps avec regret et indignation la conduite de quelques intriguants, qui se couvrant d'un faux manteau de patriotisme et affectant un prétendu zèle pour les intérêts populaires ont parcouru les campagnes, assemblée et harangué les habitants, afin de les pousser à s'opposer à l'opération de la loi d'éducation, présentée au parlement, dans la dernière session par le Commissaire des Terres de la Couronne Hon. B. B. Papineau.

En ce moment de calme parfait et en l'absence de toute agitation politique, les menées de ces gens, qu'on a si heureusement surnommés les éteignoirs, ont fait quelques sensations; d'autant plus, qu'il n'y a pas quinze jours la manière si peu honnête, si peu canadienne, si peu canadienne-haïeuse avec laquelle Hon. A. N. Morin fut reçu dans St. Grégoire et Nicolet, à donné aux éteignoirs une célébrité, qui est probablement le nec plus ultra de leurs espérances.

Nous comprenons qu'on soit opposé aux dispositions d'une loi et qu'on veuille le faire modifier par les voies constitutionnelles et légales, en faisant des représentations, des pétitions, etc.; mais quand une loi est en force, qu'elle a été jugée nécessaire, indispensable par la législature, conseiller aux populations de s'opposer à son exécution, de l'éluder, de la nuire, cela nous paraît et est condamnable et criminel au plus haut degré.

La presse libérale ne ferait aucune attention aux intrigues des éteignoirs, elle n'aurait pas besoin de s'en occuper, car cette agitation absurde qu'ils prétendent faire, tomberait d'elle-même, devant le bon sens des habitants; mais il y a dans la pensée de ces hommes malhonnêtes et perfides d'autres vues et d'autres objets qu'une simple opposition à l'acte d'éducation; leur but est de semer la division parmi nous en trompant la crédulité et la bonté; ils ont des campagnes sur la marche de la partie libérale de la chambre d'assemblée ils espèrent par là se faire une position politique à eux mêmes et faire entrer dans la législature des gens qui leur ressemblent. On conçoit tout le parti que nos ennemis espèrent tirer de l'usage de pareils instruments.

Dans de pareilles circonstances il est de notre devoir de faire connaître aux populations canadiennes, le caractère, la position et les dispositions de ces gens, qui tout en prétendant être leurs meilleurs amis, sont leurs ennemis les plus acharnés et les plus dangereux.

Mais pour beaucoup de monde, il nous suffira de les nommer et d'en dire un mot, pour faire naître un sentiment de pitié et de dégoût; car les éteignoirs sont MM. Vondenvelden, Papineau, de St. Martin, et Cressé.

Chacun des membres de cette célèbre trinité, mérite un portrait séparé. Commençons par celui de William Voldenvelden, écuier, avocat, procureur, solliciteur, conseil, etc. etc. M. Voldenvelden que tout le monde connaît comme Barabas, n'est de lui-même proclamé le chef des éteignoirs, le grand prêtre de l'ignorance, et de l'obscurité. Après avoir fait résonner longtemps les tribunaux du pays, des éclats de sa diffuse éloquence et de sa logique microbolante et incompréhensible, le célèbre avocat s'est déterminé à arracher le peuple canadien des mains de ceux qui l'exploitent et le dévoient. Il a cru que c'était là un moyen infailible de se placer au rang des héros. Mais qu'est-ce qu'un héros, sans son Homère? C'est ce que pensait William Voldenvelden le jour où il prit la plume et écrivit sa lettre à la Gazette de Québec.

Cette lettre est un véritable manifeste une proclamation annonçant au peuple canadien, l'arrivée au milieu d'eux du messie Voldens, en personne, et l'accomplissement de la puissance et de l'influence de M. La Fontaine et de ses amis politiques. M. Voldenvelden explique dans sa lettre comme quoi il est résolu d'opposer partout la loi d'éducation; qu'il est bien vrai que les gens même lord metcalfe et son secrétaire privé M. Hugginson se sont moqués de lui et de ses vues absurdes mais que ça ne prouve rien; qu'un accident et un concours de circonstances naturelles ont eu l'effet d'unir M. Papineau—M. Cressé et M. Vonden ensemble, de façon qu'ils forment aujourd'hui un Trimvirat effectif vers lequel et autour duquel se centralise la confiance des populations des Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le manque d'espace et de temps nous empêchera de continuer aujourd'hui ce portrait de l'illustre et chef des éteignoirs, qui n'est encore qu'ébauché, nous y reviendrons avec plaisir; car c'est une curieuse étude biographique que celle de ce personnage.

Peut-être ce qu'on nous en avons dit, paraîtra suffisant à nos lecteurs pour établir le droit incontestable qu'à notre sujet d'être logé aux petites maisons.

dans la Gazette des Trois-Rivières sur le second des éteignoirs.

Luc Michel. Cressé.— Comme Luc Michel Cressé s'est fait le champion de l'opposition à l'exécution de la loi d'éducation dans les paroisses de St. Grégoire et de Nicolet, il doit s'attendre à être traduit devant le tribunal de l'opinion publique et y être traité comme il le mérite. Comme cet homme, disons nous donc, est devenu le champion de l'ignorance et qu'il s'efforce à propager des doctrines qui tendent à la ruine et à l'abaissement de ses compatriotes, parce qu'elles ont pour objet la destruction du principe de l'éducation qui est essentielle à l'avancement et à la prospérité d'un pays, la presse qui est aujourd'hui une des grandes puissances qui remuent non-seulement le monde matériel, mais encore et surtout le monde des intelligences, la presse, disons nous, qui est elle-même un moyen d'instruction et de lumières pour le peuple, doit s'élever contre de pareilles doctrines, et faire entendre le cri de la réprobation publique qui doit rétrécir l'homme qui veut les répandre. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de stigmatiser Luc Michel Cressé dans ses habitudes sociales, parce que ceux qui ne les connaissent pas doivent assez comprendre ce qu'elles sont à en juger par la doctrine qu'il prêche. M. Cressé a une fortune de £5000 à £6000 et ne dépense pas £50 par année; ainsi il a des moyens d'encourager l'éducation. M. Cressé est donc ou un avare stérile ou un ennemi du pays. Ajoutons que M. Cressé s'est opposé à l'établissement de la Société d'Agriculture dans le comté de Nicolet; et devons nous croire après cela qu'il est un cultivateur qui s'il a un cœur avec des sentiments, puisse s'attacher au char de M. Cressé. S'il est au reste des pères de famille qui soient partisans consciencieux de M. Cressé, nous leur conseillons de se rendre au village de Nicolet et d'y aller faire une visite à M. Cressé et à ses deux grands garçons, et nous demandons après cela à ces pères de famille s'ils veulent élever leurs enfants comme M. Cressé élève les siens. C'est là une manière aisée de savoir à quoi s'en tenir. Mais la Minerve et le Journal de Québec ont insulté le comté de Nicolet, quand ils ont dit que M. Cressé voulait solliciter les suffrages de ce comté à la prochaine élection. Le comté de Nicolet est aussi respectable et aussi patriotique que ceux de Montmorency et de Terrebonne. Or, M. Cressé n'ayant pas plus de chance de se faire élire au comté de Nicolet qu'à la ville de Montréal, la chose ne peut avoir que l'effet de dégoûter un brave canadien qui voudrait s'y présenter, de peur de devenir en contact avec un homme, qui a tant insulté par ses partisans l'Honorable A. N. Morin.

Le Herald de cette ville vient de publier un article important sur les restrictions maritimes. Nous le reproduisons en partie, en y appelant l'attention des Economistes.

« Les lois de navigation d'Angleterre, faites pour avantager le commerce de la Hollande, furent longtemps regardées comme le Palladium de la puissance maritime de la Grande Bretagne. Sous l'empire de ces lois les vaisseaux étrangers ne pouvaient apporter de marchandises en Angleterre que du pays auquel ils appartenaient. Mais depuis longtemps des personnes bien capables d'en juger ont contesté la sagesse de ces lois.

McCulloch dit, qu'il existe de puissants motifs de croire " que ces lois ont produit un effet tout contraire au but qu'on se proposait et qu'elles ont diminué plutôt qu'augmenté notre marine; " Roger Coke, dans son " traité sur le commerce, " publié dès l'année 1671, dit que " cet acte en diminuant l'influence des étrangers dans nos ports " avait produit un effet nuisible à toute concurrence " et que dans l'espace de deux années après la " passation de cet acte, en 1640, nous avions perdu " la plus grande partie du commerce de la Baltique et du Greenland. " Sir J. Child, dans un traité publié en 1691, corrobore cette opinion; et Sir Mat. Drexler, marchand instruit et résident de grandes affaires, dans un livre publié en 1756, dit que les taxes élevées du fret, faisaient peser un lourd fardeau sur le public, et étaient la cause que nous n'avions pas autant de succès que les Hollandais dans le commerce des Pecheeries. Smith dans son livre " Wealth of Nations, " (de la richesse des nations) reconnaît que les lois sur la navigation ont diminué le commerce, et retardé les progrès de l'opulence en Angleterre; mais il croit qu'elles avaient été de quelque avantage à l'Angleterre pour se défendre contre la Hollande. Metulloch dont l'autorité n'a point d'égalité dans les temps modernes, nie la chose, et dit: " la navigation et la puissance maritime naissent du commerce et ne le produisent pas; ils en sont l'effet et non la cause. " Le premier adoucissement à la rigueur des lois de navigation eut lieu en 1787. Les États-Unis firent de semblables lois par représailles. La Grande Bretagne se relâcha sagement des siennes, et fit bientôt la même chose par rapport aux puissances du Nord de l'Europe. McCulloch dit:—

« On ne peut douter que si nous eussions continué de suivre ce système d'ignorance, et refusé de donner aux autres un meilleur exemple et de leur enseigner l'avantage d'avoir recours à des principes plus raisonnables nous aurions couru un grand danger de devenir la victime de l'esprit de vengeance qu'aurait fait naître cette politique égoïste, et à vue courte. " « Lord Wallace en 1821, et M. Huskisson en 1825 passèrent leurs célèbres bills qui mettaient les puissances de l'Europe, amies de la Grande Bretagne sur le même pied que les Américains, en leur permettant d'importer librement dans leurs vaisseaux toute espèce de marchandises d'Europe, pourvu que le vaisseau appartint au pays dans les ports duquel on les embarquait. " « Des dispositions également libérales furent adoptées pour permettre aux vaisseaux britanniques venant de ports étrangers de prendre des assurances pour former leur cargaison, dans divers ports d'Asie et d'Amérique. " « Cependant quelque claire que soit la théorie de la liberté du commerce, ce n'est que dans la pratique qu'on en voit tous les effets, et qu'ils prennent plus d'importance. Heureusement nous avons le quart d'un siècle d'expérience, depuis la loi célèbre de lord Wallace, pour nous guider. En voici le résultat.

COMMERCE ÉTRANGER.

Table with 2 columns: Year and number of ships. 1821, 5,766; 1830, 10,632; 1845, 14,008; 1821, 6,659; 1839, 11,169; 1845, 13,187.

« En 1821, le nombre de vaisseaux anglais qui partirent chargés pour les ports étrangers fut de 5,766. En 1830, il était de 10,632. En 1845, " de 14,008. En 1821, le nombre de vaisseaux anglais qui entrèrent dans les ports anglais fut de 6,659. En 1839, " de 11,169. En 1845, " de 13,187.